

8 juin 2020

NOTE DE CADRAGE FORMATION - RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020

Tout d'abord, en ces temps de pandémie historique, nous mesurons combien votre engagement et votre énergie a permis de maintenir la continuité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous vous en remercions. Les réflexions et actions actuelles devront faire l'objet d'un retour d'expérience une fois l'urgence sanitaire passée.

S'agissant de la prochaine année universitaire, les conditions sanitaires ne sont évidemment pas encore connues. Aussi, en raison de ce contexte d'incertitude, nous devons nous projeter dès à présent dans la prochaine rentrée afin de commencer à organiser, dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, la reprise des enseignements en cas de maintien de consignes sanitaires visant à prévenir la propagation du virus. C'est le scénario sanitaire qui devra déterminer le scénario pédagogique à mettre en œuvre.

1. Principes généraux

Le cadrage sanitaire de la rentrée a été élaboré afin de répondre à deux objectifs :

- **Renforcer les liens** en favorisant un nombre d'enseignements **en présentiel le plus important possible**, et en recréant la **vie de campus** indissociable de la vie étudiante.
- **Éviter la propagation** de la pandémie et instaurer la **confiance des étudiants et des personnels** dans les mesures mises en place.

Dans ce contexte, le choix de l'Université de Rouen Normandie est d'imposer le port du masque afin d'accueillir le plus grand nombre possible d'étudiants dans chaque salle et amphithéâtre. Cependant les contraintes liées à la distanciation physique ne permettront pas d'accueillir les étudiants dans des conditions strictement comparables à celles des années antérieures.

Par conséquent, une partie des enseignements devront être réalisés à **distance** et une part importante de nos **formations** devront être **hybridées**¹. Il est indispensable d'**anticiper** cela pour continuer à accueillir, accompagner, faire réussir et insérer nos étudiants.

¹ « Une formation hybride désigne une organisation des activités pédagogiques qui s'effectuent à la fois en présentiel et à distance. Loin d'être une simple juxtaposition d'activités pédagogiques présentiels et à distance, l'hybridation est un continuum entre l'ensemble des enseignements proposés aux étudiants »

Ces décisions sont bien évidemment **réversibles** si les consignes nationales s'assouplissent. De même, une dégradation du contexte sanitaire ou la découverte d'un cluster sur l'un des campus pourraient conduire à un nouveau confinement et une reprise du « tout à distance », y compris des évaluations.

Cette note "formation" a pour objectifs de fixer un **cadre général** et de proposer aux équipes des **pistes d'évolutions pédagogiques** qui permettent de préparer la rentrée dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons que cela facilitera le travail de tous.

Il faudra garder à l'esprit les points suivants :

- Les étudiants doivent pouvoir bénéficier d'une offre de formation comparable à celle des années précédentes, les **capacités d'accueil** des formations ne peuvent donc pas être diminuées. De la même façon, l'attractivité de nos formations, notamment de 2ème cycle, doit continuer à être une priorité.
- L'acquisition progressive de la méthodologie nécessaire à leur réussite doit être prise en compte, en **préservant le maximum d'enseignements en présentiel notamment en première année**.
- Le principe de **solidarité entre équipes pédagogiques** implique qu'une très large majorité des formations soit concernée par l'hybridation, afin de ne pas faire peser les contraintes uniquement sur quelques formations.
- A l'échelle d'un campus, l'occupation de locaux par des formations à petits effectifs ne doit pas obérer l'accueil de groupes dans les formations à plus gros effectifs.
- A l'heure où nous rédigeons cette note, nous ne disposons pas d'informations sur d'éventuels moyens supplémentaires dont l'établissement pourrait disposer à la rentrée pour faire face à ces nouvelles contraintes.
- Il ne sera pas possible, pour la grande majorité des enseignants et enseignants-chercheurs d'absorber et pour l'établissement de financer, des augmentations de services d'enseignement liées à la réduction du nombre d'étudiants par salle, et par conséquent à l'augmentation du nombre de groupes de TD et de TP. La maîtrise de la masse salariale, notamment des heures complémentaires, reste une préoccupation majeure pour pouvoir préserver la campagne d'emplois 2021.
-

A contrario, il n'y a pas de raison pour que les évolutions se traduisent par des réductions de service.

- La **répartition des efforts** liés à la mise à distance des enseignements doit être **équilibrée** au sein des équipes pédagogiques, notamment pour permettre à l'ensemble des enseignants-chercheurs de continuer à assurer leur double mission.
- Les évolutions nécessitent **l'implication de l'ensemble des acteurs et des services concernés** : équipes pédagogiques, équipes administratives, direction de composantes, référents numériques, directions pouvant venir en appui : DPR, Médecine de prévention, SUMPSS, DEPE, CFC, DSI, DRI, ...

- L'utilisation de **ressources pédagogiques mutualisées** [[Universités Numériques Thématiques](#)] et la **mutualisation d'enseignements** (au sein d'une formation, entre formations de l'université ou d'autres établissements) peut permettre d'une part de soulager les équipes pédagogiques et d'autre part de libérer des moyens utiles à un meilleur accompagnement des étudiants.
- Tous les **étudiants internationaux** ne pourront probablement pas être présents dès septembre (ex : semestre 1 à distance et mobilité au semestre 2).
- Le **maintien du lien avec les étudiants** en présence et à distance est un facteur important pour éviter le décrochage et favoriser la réussite.
- Les équipes pourront capitaliser sur les **simplifications et les adaptations de MCCC**, déjà mises en œuvre dans les semestres pairs.

2. Cadrage

La présente note "formation" est accompagnée par une note "méthodologique".

Taille des groupes (hors formations EAD)

- CM en présence : le seuil minimum de dédoublement reste inchangé > 360 étudiants
- CM à distance ou en co-modalité (distance/présence) : pas de dédoublement
- TD et TP : possibilité de diminuer le nombre d'étudiants par groupe à **moyens constants** (mutualisation, ...)

Services d'enseignements : Les enseignements dispensés en présentiel ou en distanciel seront **rémunérés** de la même façon : **1 h eq. TD présentiel = 1 h eq. TD distanciel**.

Les enseignements réalisés en présentiel et retransmis par captation à distance seront pris en compte une fois dans les services.

Maquettes et tableaux des enseignements :

- Aucune modification de maquette induisant des modifications de la **structure APOGÉE** des diplômes n'est possible, sauf dans le cas de formations mutualisées, accessibles à distance réalisées dans le cas d'un consortium d'établissements.
- Pour chaque enseignement, le **volume de travail étudiant** pour acquérir les connaissances et les compétences attendues devra être le même que celui des années précédentes.
- Des **mutualisations d'enseignement** sont possibles.
- **L'augmentation du nombre de groupes imposée par les contraintes sanitaires devra être compensée par des économies d'heures par ailleurs** (mutualisation, réduction du nombre de groupes de CM, réduction du nombre d'heures TD pour chaque groupe...).

Les modifications ne doivent pas induire d'augmentation des charges d'enseignement (nombre d'heures eq. TD constant) au niveau de chaque formation et doivent être réfléchies à l'échelle de la composante concernée.

Calendrier et emplois du temps :

- Les **bornes de l'année** universitaire restent inchangées :
 - Début d'année : 31 août 2020 (sauf exceptions validées par la CFVU)
 - Fin d'année : 31 août 2021 (sauf exceptions validées par la CFVU)
- Chaque composante pourra, selon les spécificités de chaque formation :
 - Mettre en place des remises à niveau,
 - Démarrer les enseignements au plus tard le 28 septembre, de façon à permettre aux enseignants concernés d'avoir du temps pour préparer les cours hybridés ou distanciels.
- La **pré-rentree** doit avoir lieu en présentiel pour les premières années afin de tisser le lien avec les néo bacheliers et en concertation avec Thierry Boutry, chargé de mission continuum bac-3/bac+3.
- Selon les difficultés rencontrées (stages, activités physiques, TP pour les étudiants internationaux, ...), il sera possible d'envisager de déplacer des enseignements d'un semestre sur l'autre, sans pour autant remettre en cause **l'organisation semestrielle** des UE des maquettes. Dans ce cas, il sera possible de réunir le jury en juin pour les 2 semestres. Un point d'attention devra être cependant porté pour les étudiants en déplacement individuel (ERASMUS+, césure ou autres conventions). Attention également à ne pas déséquilibrer la quantité de travail demandée aux étudiants sur l'un des semestres.
- Les **calendriers**, notamment de stage, doivent être adaptés afin d'optimiser l'utilisation des locaux durant l'année.
- Les **amplitudes horaires** journalières restent identiques et devront être utilisées de façon optimum :
 - 8h00 - 20h00 du lundi au vendredi
 - 8h00 - 13h00 le samedi
- Les étudiants doivent bénéficier d'un **emploi du temps** accessible sur ADE Campus, pour leur permettre de continuer à travailler régulièrement et à acquérir progressivement les connaissances et les compétences attendues, y compris dans le cas des enseignements à distance (synchrones ou non)
- Les débuts et fins de **demi-journées de formation** doivent être échelonnés et coordonnés à l'échelle d'un campus, afin de maîtriser les flux d'étudiants, notamment dans les transports et dans les services de restauration. La direction de l'URN travaillera de concert avec la Métropole, l'agglomération d'Evreux et le CROUS.

Ces modifications doivent être réfléchies à l'échelle du campus concerné.

Accompagnement pédagogique

- Selon les formations, des **remises à niveau** (hors maquettes) pourront être envisagées afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences insuffisamment travaillées pendant le confinement. Ces nouveaux projets doivent prioritairement s'appuyer sur les ressources déjà existantes au sein de

notre établissement ([Mon Univ'R](#), [UniversiTICE](#), ...) ou sur les ressources des Universités Numériques Thématiques. Ils feront obligatoirement l'objet d'échanges entre les directions de composantes et les Vice-présidents concernés.

- Une attention doit être portée au maintien du **volume total de travail des étudiants**.
- Les futurs **néo bacheliers** doivent bénéficier d'un encadrement en présentiel et à distance plus important que les autres étudiants.
- Cas particulier des **étudiants en situation de handicap** : prendre contact avec l'Espace Handicap (handicap@univ-rouen.fr).

MCCC : les MCCC doivent être adaptées à d'éventuelles épreuves à distance. Le cadre reste identique à celui voté par la CFVU le 10 avril 2020.

Formations accueillant des étudiants internationaux :

- Dans la mesure du possible, les formations devront prendre en compte l'arrivée probablement tardive des étudiants en déplaçant les travaux pratiques et TER impérativement en présentiel plutôt en fin de S1, voire au S2.
- Dans le cas des formations ayant un nombre ou un pourcentage très important d'étudiants internationaux, les **enseignements** devront intégrer de la co-modalité (possibilité de suivre la formation à distance ou en présence). Cette co-modalité leur permettra, si besoin, de suivre intégralement à distance la formation, et ce, dès leur inscription. Les étudiants attendus à l'université, suite aux commissions "Études en France" pourront s'inscrire dès la rentrée, à distance et ainsi accéder aux enseignements.

Formations en alternance et/ou en formation continue :

- Les calendriers d'alternance définis après l'adaptation des enseignements devront préciser les périodes d'enseignement en présentiel et à distance.
- Les conventions ou contrats de formation seront adaptés avec l'ajout d'un article relatif aux conditions des cours à distance et un autre relatif aux respects des règles sanitaires en vigueur.
- Les candidats peuvent avoir des difficultés à trouver une entreprise dans certains secteurs d'activités. Les formations qui accueillent exclusivement des alternants sous contrat (apprentissage et contrat de pro) pourront donc choisir de basculer en mixité des publics pour sécuriser les candidats dans leur choix de formation. Dans ce cas, si un candidat ne trouve pas de contrat en alternance, il lui sera proposé de rester en formation initiale. Cette évolution doit être décidée dans le cadre d'une concertation entre l'équipe pédagogique, la direction de la composante, le CFC et le cas échéant avec le partenaire.
- Dans le cadre des enseignements à distance, la nature des preuves d'assiduité a été adaptée par le législateur. Ainsi pour l'année 2020-2021, il sera demandé par les financeurs de justifier de l'activité de l'apprenant (nombre de travaux rendus, nombre de visio-conférences, échanges par mail ou chat).
- Les suivis en entreprise obligatoires devront être réalisés dans un environnement sécurisé en conformité avec les règles sanitaires. Si le suivi en

présentiel n'est pas envisageable, il peut être organisé sous la forme d'entretiens téléphoniques ou par visioconférences.

•

Penser à intégrer les conseillers du CFC aux groupes de travail.

3. Pistes proposées aux équipes pédagogiques

La façon d'hybrider un enseignement selon les modalités présence / distance et synchrone / asynchrone est laissée à la liberté des équipes pédagogiques. Toutefois, les éléments ci-dessous sont des indications qu'il sera possible de considérer et d'adapter pour chaque enseignement selon la formation concernée, l'année de formation ou encore l'effectif étudiant.

La préoccupation majeure pour un enseignement au format hybride est d'**éviter le décrochage** des étudiants. Aussi, les priorités à considérer pour l'hybridation d'un enseignement sont la **scénarisation de l'enseignement et son accompagnement**, ceci afin de garder du contact avec les étudiants (i.e. présence à distance). Pour cela, on peut travailler sur plusieurs points importants :

- **Le scénario pédagogique**, décrit dans un **syllabus**, doit être expliqué en début du semestre et accessible à tout moment ([exemple de syllabus](#)). Il peut être à disposition sur l'espace de cours des étudiants, sous forme de fichier PDF ou d'étiquette, et il peut être accompagné d'une courte vidéo d'introduction / présentation. Dans le cas présent, il s'agira d'énoncer clairement aux étudiants **l'articulation des activités en présentiel et en distanciel**. La réflexion sur le scénario pédagogique et la rédaction du syllabus sont l'occasion de travailler [l'alignement pédagogique](#) de l'enseignement.
- A travers la scénarisation, il convient donc de montrer aux étudiants le lien entre les activités pédagogiques à réaliser en autonomie guidée, souvent à distance et asynchrones, et celles qui seront réalisées en présentiel et synchrone. Le format du cours doit permettre de montrer à l'étudiant la complémentarité indispensable entre les activités prévues à distance avec celles faites en présentiel. En cela, le format hybride est l'occasion de mieux mettre en évidence la **notion de travail étudiant** qui figure dans les maquettes d'enseignement.
- Afin d'éviter le décrochage, les activités pédagogiques à réaliser à distance et en autonomie guidée peuvent être indiquées dans **l'emploi du temps ADE** des étudiants. Il est possible de les faire figurer sous forme d'activité virtuelle rattachée à un enseignement. Idéalement, on pourra aussi utiliser l'option de **suivi d'achèvement** sur la plate-forme pédagogique, de façon à ce que les étudiants visualisent les activités encore à réaliser. La **barre de progression** est aussi une option intéressante afin de responsabiliser l'étudiant sur les activités à compléter (cf. processus de ludification).
- Une **répartition équilibrée des activités en présentiel et en distanciel** au cours du semestre est préférable. Il n'est pas souhaitable de placer, par exemple, l'ensemble des activités de présentiel en début de semestre puis de laisser les étudiants complètement en autonomie par la suite, en particulier s'il s'agit d'étudiants de première année. Une distribution répartie des activités en présentiel permettra d'accompagner les étudiants tout au long du semestre sur la réalisation des activités à distance.

- En accord avec la charte de l'EAD de l'Université, en fonction des possibilités, **différents formats d'activités pédagogiques** (ressources au format texte mais aussi captations vidéo ou autres documents multimédia, exercices de réflexion ou d'auto-positionnement, forum de questions / réponses, séances de classes virtuelles...). Afin de ne pas augmenter les inégalités en matière d'équipement numérique et d'accès à Internet, mais aussi pour des questions d'emploi du temps, il conviendra de restreindre les activités synchrones principalement aux séances d'enseignement en présentiel.
- **Le format des CM ou des TD peut être revu à l'occasion de l'hybridation** d'un enseignement. Cela peut concerner le mode d'échange (plus interactif), la durée ou l'effectif étudiant. Par exemple, s'il faut diviser l'effectif d'un TD pour des raisons sanitaires, il peut être intéressant de **préserver la fréquence de rencontre avec les étudiants** sur un temps plus court (e.g. 1h / semaine) plutôt que de conserver la durée de rencontre mais en réduisant la fréquence des échanges (e.g. 2h toutes les deux semaines). Il peut être aussi intéressant de transposer des contenus de CM au format asynchrone (captation / rediffusion sur la WebTV) de façon à utiliser les temps de regroupement pour de l'échange sous un format question / réponse avec des groupes de TD étendus dans un amphithéâtre. Ces regroupements peuvent être l'occasion d'utiliser le système d'interactivité en amphithéâtre Wooclap dont l'université vient de se doter.

Formation des enseignants :

Le Service aux Usagers du Numérique (SUN) proposera des formations sur l'hybridation des enseignements à partir du lundi 15 juin. Les besoins en formation seront collectés au cours de la semaine du 8 juin à travers une enquête LimeSurvey qui sera envoyée à l'ensemble des enseignants (E, EC, C, doctorant, vacataire).

Plusieurs formations sont d'ores et déjà envisagées :

- 1) utilisation de la plateforme pédagogique UniversiTICE (i.e. Moodle),
- 2) utilisation de l'outil de classe virtuelle BigBlueButton et
- 3) utilisation des moyens de captation et du portail vidéo (WebTV).

Ces formations pourront être complétées par d'autres en fonction des besoins exprimées. Toutes pourront être suivies à titre individuel, mais le SUN est aussi en mesure de répondre à des demandes exprimées de façon collective au sein d'un département ou d'une composante.

D'autre part, le SUN continue d'accompagner directement et individuellement vos projets pédagogiques. N'hésitez pas à prendre contact avec les ingénieurs pédagogiques du service (courriel : sun_accompagnement@univ-rouen.fr).

Ressources des Universités Numériques Thématiques :

L'adaptation de contenus pédagogiques d'un format présentiel vers un format d'enseignement avec une part d'hybridation peut s'avérer chronophage. Pour cette raison, il peut être intéressant de reprendre et d'adapter des ressources pédagogiques disponibles au sein de la communauté des Universités Numériques Thématiques (UNT). L'association Université Numérique (<http://univ-numerique.fr/>) regroupe 6 UNT auxquelles il convient d'en ajouter 2 supplémentaires. Au total, les 8 UNT listées ci-

dessous couvrent la très grande majorité des domaines d'enseignement et mettent à disposition des contenus de qualité et de niveau universitaire, validés par des comités scientifiques. Ces ressources sont pour la plupart librement utilisables et peuvent donc être intégrées dans un scénario pédagogique composé d'une part de présentiel et d'une part de ressources en ligne.

- [Environnement et Développement durable \(UVED\)](#)
- [Santé et Sport \(UNESS.fr\)](#)
- [Sciences de l'Ingénieur et Technologie \(UNIT\)](#)
- [Économie et gestion \(AUNEGE\)](#)
- [Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Arts \(UOH\)](#)
- [Enseignement technologique \(IUT en ligne\)](#)
- [Sciences \(Unisciel\)](#)
- [Droit et sciences politiques \(UNJF\)](#)

En dehors des ressources des UNT, il est possible d'avoir recours à d'autres sources dans le cadre de l'**exception pédagogique** (<https://ethiquedroit.hypotheses.org/1485>).

Pour cela, les ressources doivent être utilisées dans le cadre d'espace numérique à accès restreint, comme le cas des cohortes APOGEE dans UniversiTICE par exemple. Le plus important est de toujours mentionner clairement la source initiale du document qu'il soit écrit, oral ou vidéo.

Autres ressources en ligne :

- Canal U : <https://www.canal-u.tv/>
- [Fiche de la DGESIP](#)

Quelques liens vers des ressources au sujet de l'hybridation des enseignements :

- <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/developper-un-cours-en-formation-hybride>
- <http://pedagogie.quebec.ca/veille/la-formation-hybride>
- <https://idip.unistra.fr/preparer-la-rentree/>
- <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01444640/document>
- https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A166049/datastream/PDF_01/view

Des formations en ligne sur l'enseignement au moyen du numérique

- [La chaîne TICE / Auto-formation de l'établissement](#)
- [Enrichir Mutuellement sa Pratique pédagogique Avec le Numérique \(EMPAN\)](#)
- [Se former pour enseigner dans le supérieur](#)